

ORDONNANCE COLLECTIVE



AJUSTEMENT DU LÉVOTHYROXINE (SYNTHROID)	OC-GMF-01
Référence à un(e) : <input type="checkbox"/> Méthode de soins <input type="checkbox"/> Règle de soins	
Médication visée par l'ordonnance collective : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lévothyroxine (Synthroid) 	
Professionnels visés par l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Infirmière GMF 	
Catégories de clientèle visées ou situation clinique visée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clientèle GMF, 18 ans et plus, sous lévothyroxine, référée par le médecin traitant 	
Activités réservées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne ▪ Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier ▪ Administre et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance 	

INDICATION :

- Clientèle présentant une hypothyroïdie traitée, et dont le contrôle requiert un ajustement de la médication.

CONDITIONS :

- 18 ans et plus
- Formulaire d'adhésion complété par le médecin traitant
- Traitement de lévothyroxine initié par le médecin traitant depuis au moins 6 semaines
- Dosage de la TSH fait au moins 6 semaines après le début du traitement et/ou au moins 6 semaines après chaque changement de dosage

Adoption par le CMDP :	 _____ Rémi Grandisson, président du CMDP	
Validé par la DSOPQS-SI :	 _____ Chantal Carignan	
Date d'entrée en vigueur :	_____ 2013-12-04	Date de révision : _____ 2015-07-21

CONTRE-INDICATIONS :

- Hypersensibilité aux hormones thyroïdiennes
- Thyrotoxicose (symptômes suggestifs d'hyperthyroïdie)
- Insuffisance surrénalienne
- Angine symptomatique ou ATCD d'infarctus dans les 3 mois
- Fibrillation auriculaire
- Grossesse
- Postpartum < 6 semaines
- Hospitalisation dans les derniers 2 mois
- Cancer de la thyroïde en cours de traitement (radio ou iode)
- Hypothyroïdie causée par iode radioactif < 6 mois depuis le traitement
- Découverte de maladie thyroïdienne autre < 1an

LIMITE / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :

- TSH sous la limite inférieure indiquée par le laboratoire
- 2 ajustements consécutifs de dose sans atteinte des valeurs cibles
- Dosage maximum prévu à l'ordonnance atteint
- Intolérance à la médication
- Symptômes de thyrotoxicose

Interventions de l'infirmière en application de son champ d'exercice et des activités qui lui sont réservées

Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique

- Suite à la réception d'une demande de suivi pour un ajustement de lévothyroxine (Synthroid), l'infirmière vérifie la TSH au dossier.
- Elle s'assure de la date de l'initiation de la médication ou du dernier changement de posologie, qui doit être d'au moins 6 semaines avant la dernière TSH.
- Elle contacte le patient et vérifie la compliance médicamenteuse.
- Elle vérifie la présence de signes et symptômes d'hypothyroïdie ou d'hyperthyroïdie. Elle explique au patient les symptômes possibles en fonction de l'ajustement de dosage proposé.
- Elle dispense l'enseignement sur les modalités de la prise du médicament : même heure chaque matin.

Signes et symptômes

Hypothyroïdie	Hyperthyroïdie
Peau froide et moite	Transpiration accrue/ intolérance à la chaleur
Bradycardie	Tremblements
Gain de poids	Perte de poids
Constipation	Nervosité, palpitations
Dépression	Insomnie
Fatigue	Fatigue
Frilosité	Diarrhée

Procéder à l'analyse de résultats de laboratoire

- L'infirmière évalue le dosage de TSH selon le tableau suivant :

TSH INFÉRIEURE aux valeurs de référence du laboratoire	Aviser le médecin référant	
TSH NORMALE selon valeurs de référence du laboratoire	Ne pas modifier dosage sauf si symptômes, alors référer au médecin	
50 ANS ET MOINS SANS ATCD CARDIAQUE :	Augmenter la dose quotidienne de 25 mcg selon le tableau suivant	
	<u>Dose en cours</u>	<u>Augmenter à</u>
TSH SUPÉRIEURE aux valeurs de référence du laboratoire (Valeurs de référence plus 15 %)	25 mcg	50 mcg
	50 mcg	75 mcg
	75 mcg	100 mcg
	100 mcg	125 mcg
	125 mcg	150 mcg
	150 mcg	
50 ANS ET PLUS OU AVEC ATCD CARDIAQUES :	Augmenter la dose quotidienne de 12,5 mcg selon le tableau suivant	
	<u>Dose en cours</u>	<u>Augmenter à</u>
TSH SUPÉRIEURE aux valeurs de référence du laboratoire (Valeurs de référence plus 15 %)	12,5 mcg	25 mcg
	25 mcg	37,5 mcg
	37,5 mcg	50 mcg
	50 mcg	62,5 mcg
	62,5 mcg	75 mcg
	75 mcg	88 mcg
	88 mcg	100 mcg
	112,5 mcg	125 mcg
	125 mcg	

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques

- L'infirmière complète le formulaire de liaison pour le pharmacien en indiquant le changement de posologie souhaité.
- L'infirmière avise le patient qu'il aura un contrôle dans 6 à 8 semaines et convient avec lui des modalités de prélèvement et de relance.
- Elle complète la requête de laboratoire pour une TSH dans 6 à 8 semaines à son nom, copie au médecin traitant en cas de changement de posologie. Si pas de changement de posologie, elle complète la requête pour une TSH dans 3 mois.
- Lorsque la TSH est normalisée, l'infirmière demande un contrôle dans 3 mois. Si le contrôle est normal, l'ordonnance et le suivi prend fin. L'infirmière en avise le médecin.
- Après 2 ajustements consécutifs à la hausse sans atteinte des valeurs cibles, l'infirmière s'enquiert auprès du médecin traitant de la conduite à tenir.
- Seul un ajustement de dosage à la hausse peut être réalisé par l'infirmière. Si la TSH devient sous la normale du laboratoire, référer au médecin.
- En cas d'atteinte de la dose maximum sans atteinte des valeurs cibles de TSH, l'infirmière réfère au médecin.

Cette ordonnance est inspirée des ordonnances collectives du CHUS et du CLSC Simonne-Monet-Chartrand

MÉDECINS SIGNATAIRES DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Nom et prénom	N° permis	Signature	Téléphone	Télécopieur
Boilard, Catherine			418 365-7555	418 365-3998
Boily, Pierre			418 325-2777	418 325-3521
Carlo, Christian			418 365-7555	418 365-3998
Caron, Dominique			418 289-2888	418-289-2850
Cloutier, Michèle			418 362-2727	418 362-3130
Cohen-Bacry, Jean-Philippe			418 365-7555	418 365-3998
Cossette-Gagnon, Mélanie			418 289-2896	418 289-2850
Croteau, Maryse			418 365-5112	418 365-3932
Grandisson, Rémi			418 365-5122	418 365-3932
Guedes-Marchand, Cécile			418 365-7555	418 365-3998
Jacques, Christine			418 362-2727	418 362-3130
Leblanc, Sophie			418 362-2727	418 362-3130
Leclerc, Julie			418 325-2777	418 325-3521
Lerat, Jean-Paul			418 365-7555	418 365-3998
Marchand-Antonin, Benoît			418 365-7555	418 365-3998
Petit, Karine			418 365-7555	418 365-3998
Pinard, Marie-Claude			418 362-2727	418 362-3130
Roberge, Claude			418 328-8417	418 328-8446
Tessier, Lévis			418 328-8417	418 328-8446
Tremblay, Pierre-Luc			418 362-2727	418 362-3130